

ATTESTATION DE COMPETENCES

Monsieur Bruno DUPUIS, comptable unique de notre société, a suivi en 2016 une formation à l'Institut de Droit Pratique consacré au recouvrement des impayés.

Cette formation lui a permis d'acquérir des compétences pratiques en matière de recouvrement amiable et judiciaire.

Le volet judiciaire concerne notamment l'analyse de la situation du client débiteur et l'anticipation de sa réaction, afin de déterminer la procédure adaptée.

Le volet amiable, plus important car il ne conduit pas à une rupture irrémédiable avec le client, vise à proposer une alternative au procès évitant, autant que possible, de fragiliser la créance. Il s'agit là de compétences particulièrement appréciables qui évitent le recours systématique au procès ou l'abandon de la créance.

Fait à Paris, le 4 mai 2017

Rsa
11-13, avenue de Friedland / 75008 PARIS
Tél. 01 53 83 90 00 Fax 01 42 89 22 27
SIREN 381 199 215